



RÉGION
LÉZIGNANAISE
CORBIÈRES
MINERVOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

HORS-SÉRIE
SPÉCIAL ANNIVERSAIRE

Juin-Juillet 2023

2003-2023

20 ans à votre service
La rétrospective



Lycée Ernest Ferroul

SOMMAIRE

3 ÉDITO

4 CRÉATION ET NAISSANCE DE LA CCRLCM

- 4 Votre intercommunalité
- 5 Carte des communes

6 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 6 L'interco en première ligne
- 8 Un territoire en perpétuelle évolution
- 11 Défense et promotion des services publics

12 ACTION SOCIALE

- 12 La CCRLCM oeuvre pour l'action sociale
- 13 La CCRLCM, c'est aussi le SMCC !

15 CULTURE

- 15 L'accès à la culture partout et pour tous
- 18 Conforter la vie sociale dans nos communes

20 TOURISME

- 20 Prenez le temps en Corbières et Minervois

21 ENVIRONNEMENT

- 21 Une stratégie à long terme
- 22 SCOT & PCAET : Une démarche participative
- 23 La communauté se connecte
- 23 La prévention des risques

24 SANTÉ

- 24 Un maillage sanitaire au bénéfice des patients

26 JEUNESSE

- 26 Au service de l'enfance et de la jeunesse
- 28 Le chantier du siècle

30 IDENTITÉ DU TERRITOIRE

31 AGENDA



54 COMMUNES EN TERRE D'AUDE, CORBIÈRES ET MINERVOIS

Albas Albières Argens-Minervois Auriac Bouisse Boutenac Camplong d'Aude Canet d'Aude Cascastel-des-Corbières Castelnaud-d'Aude Conilhac-Corbières Coustouge Cruscades Davejean Demacueillette Escales Fabrezan Félines-Termenès Ferrals-les-Corbières Fontcouverte Homps Jonquières Lagrasse Lairière Lanet Laroque-de-Fa Lézignan-Corbières Luc-sur-Orbieu Massac Montbrun-des-Corbières Montjoi Montséret Mouthoumet Moux Ornaisons Palairac Paraza Quintillan Ribaute Roquecourbe-Minervois Roubia Saint-André-de-Roquelongue Saint-Couat d'Aude Saint-Laurent de la Cabrerisse Saint-Martin des Puits Saint-Pierre des Champs Salza Talairan Termes Thézan-des-Corbières Tourmissan Tourouzelle Vignevieille Villerouge-Termenès

Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois - 48 avenue Charles Cros, 11200 Lézignan-Corbières - Tél. 04 68 27 03 35
Fax. 04 68 27 04 54 - contact@ccrlcm.fr - www.ccrlcm.fr

Ce numéro hors-série est une publication de la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières Minervois. Directeur de la publication : André Hernandez. Conception-rédaction, photos : service Communication. Direction artistique, maquettes / exécution : agence Rangoon. Impression : Caiiman Imprimeur. Imprimé à 17.000 exemplaires sur papier PEFC. Dépôt légal à parution. ISSN en cours d'enregistrement.





20 ans déjà... de service, de projets, de réalisations. La Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois, CCRLCM, fête cette année son 20^{ème} anniversaire. Pendant toutes ces années, après la transformation du SIVOME du Lézignanais en Communauté de Communes, forts de la confiance des maires, des communes et de la population, nous avons repris avec sérieux, mais aussi avec cœur et enthousiasme les compétences déjà structurées, notamment le ramassage et le traitement des ordures ménagères, les travaux de voirie et surtout l'action sociale - aide à la personne, qui restent à ce jour des axes forts de nos interventions sur le terrain.

Dès 2003, la Communauté de Communes a été créée sur le socle d'une volonté politique d'expansion économique. Pour cela, la priorité a été donnée à la maîtrise foncière et à la viabilisation des zones d'activité pour accompagner le développement des entreprises et de l'emploi local. Les présidents successifs de notre collectivité, Pierre Tournier, Roger Dupuy, Michel Maïque et moi-même, avons toujours eu conscience que pour encourager les solidarités de proximité, via la compétence culture, via la vie associative, le sport... pour renforcer les services publics et les services au public, encore faut-il conforter l'économie et le dynamisme des entreprises qui créent de la richesse sur notre territoire.

Nous avons travaillé en partenariat avec toutes les institutions, les associations, dans un esprit de respect de l'autre pour faire en sorte que chaque commune, chaque citoyen, trouve sa place dans notre communauté et que nous puissions, ensemble, faire plus et mieux que nous n'aurions pu le faire chacun séparément.

Les Français reconnaissent de plus en plus le couple commune-intercommunalité comme l'élément clef du maillage territorial et comme espace de solidarité et de cohésion sociale par excellence. En tant que président et avec toutes mes équipes, notre volonté est de poursuivre nos efforts dans cette démarche de disponibilité et faire en sorte que la communauté de communes reste ce lieu privilégié de réflexion et d'initiatives, afin que nos projets puissent améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens et leur cadre de vie. C'est bien là l'axe central de la mission qui nous a été dévolue par nos concitoyens.

Gérer avec sérieux, animer avec savoir-faire, dynamiser avec passion pour concourir au rayonnement de la 3^{ème} communauté de ce département de l'Aude... telle a été la démarche au quotidien des présidents de ce bel établissement depuis sa création.

À nous désormais de poursuivre cette noble mission. C'est le dessein que nos élus se sont fixés en adoptant un projet de gouvernance qui acte une méthode et un plan pluriannuel d'investissement qui détermine les objectifs à atteindre.

André Hernandez

Président de la Communauté de Communes
Région Lézignanaise, Corbières et Minervois
Maire de Canet d'Aude



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉGION LÉZIGNANAISE CORBIÈRES MINERVOIS VOTRE INTERCOMMUNALITÉ



Il y a maintenant un demi-siècle, les communes ont ressenti le besoin de regrouper leurs forces pour assumer, ensemble, des fonctions ou compétences avec plus d'efficacité que si elles les avaient exercées chacune de son côté. C'étaient les débuts de l'intercommunalité.



De gauche à droite : Pierre Tournier, Roger Dupuy et Michel Maïque

Un syndicat intercommunal à vocation multiple fut créé (le SIVOME) dans les années 70, présidé d'abord par Jacques Ouradou puis Louis Soucaille, maires de Léznigan-Corbières, et enfin par Roger Dupuy, maire de Saint-André-de-Roquelongue.

25 ans plus tard, il est apparu évident qu'il fallait passer à une forme plus intégrée de regroupement intercommunal. 19 communes ont décidé de créer une communauté de communes, c'est-à-dire un établissement public de coopération intercommunale ayant pour objet d'**associer**

les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Par arrêté préfectoral du 19 décembre 2002, la Communauté de Communes de la Région Léznignanaise remplaçait le SIVOME et Pierre Tournier en devenait le premier président, Roger Dupuy lui succédant à son décès (14/07/2009). La communauté de communes n'a pas vocation à fusionner des communes mais à exercer des fonctions sur son territoire à la place des communes qui lui délèguent des compétences.

C'est donc pour répondre le plus efficacement possible aux besoins des habitants et mutualiser des moyens humains et financiers que, progressivement, plusieurs communes sont venues rejoindre le noyau initial de 19 communes. Et en 2013, avec l'intégration des communes du massif de Mouthoumet, du Val d'Orbieu et de la partie nord de la contrée de Durban, la CCRL devient la CCRLCM avec 52 communes, Michel Maïque en assurant la présidence, puis en 2017, 54 communes regroupant 34000 habitants.

LES COMPÉTENCES QUE LA CCRLCM EXERCE EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES MEMBRES SONT LES SUIVANTES :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Collecte et élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés
- Action sociale (à travers le CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale)
- Équipements culturels et sportifs, actions culturelles d'intérêt communautaire
- Assainissement individuel
- Création et gestion de maisons de services au public
- Création et gestion d'une fourrière et d'un refuge pour animaux
- Restauration collective, cuisine centrale SMCC
- Politique du logement et du cadre de vie
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Tourisme
- Enfance jeunesse
- Gestion de l'école intercommunale du massif de Mouthoumet
- Lutte contre la désertification médicale et paramédicale
- Numérique et déploiement de la fibre
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Gestion du site de Jouarres via le SMAJ
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Toutes ces missions de service public et de services au public sont fondées sur un projet commun, un destin partagé par des femmes et des hommes attachés à leur mode de vie, à leur micro-région avec, en filigrane, une aspiration à bien vivre ensemble au cœur de l'Aude. En 2020, André Hernandez, élu président de la communauté de communes pouvait déclarer :



Nous devons mettre en commun les moyens humains et financiers, mettre en commun nos atouts et nos ressources économiques, patrimoniales et paysagères afin de créer du développement, de l'emploi, de l'activité et ainsi agir dans l'intérêt des habitants car avant de répartir la richesse, encore faut-il la créer. Mais aussi nous devons préserver notre cadre de vie et améliorer sans cesse les services aux personnes en plaçant l'humain au centre de nos préoccupations.

André Hernandez



- CCRL 2003-2009
- CCRL 2010-2013
- CCRLCM 2013-2017
- CCRLCM 2017



L'INTERCO EN PREMIÈRE LIGNE POUR UNE ÉCONOMIE FLORISSANTE



Depuis 20 ans, le socle de notre communauté de communes est constitué par le développement économique. L'aménagement de l'espace économique est donc « la mère de toutes les batailles » pour les élus des Corbières et du Minervois, territoire qui, tout en préservant son identité rurale, a su évoluer vers la modernité.

C'est cet engagement fort, depuis les origines de la communauté, qui lui permet d'être reconnue comme terre d'accueil de nouvelles entreprises, ou de développement pour des sociétés déjà présentes sur son territoire

idéalement positionné. L'exercice de cette compétence réclame de la réactivité grâce à des anticipations permettant, en premier lieu, la maîtrise du foncier dédié à l'accueil des entreprises, et en second lieu,

l'équipement de ces zones d'activité grâce à des cofinancements Communauté de Communes / Etat / Région.



ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA PLAINE DE CONILHAC

Dès 2003, pour renforcer la coopération intercommunale, la communauté de communes a décidé de créer un lotissement supplémentaire à usage d'activités artisanales, industrielles ou commerciales. En effet, dès cette époque, le fort développement économique impliquait de proposer aux industriels désirant s'implanter des terrains viabilisés situés à proximité des grands axes routiers (A61, RD6113, RD611). Cette zone est d'une superficie totale de 15 hectares.



L'ÉCONOMIE : MOTEUR DE TOUT DÉVELOPPEMENT

Si l'on veut pouvoir créer, structurer, animer des services publics de qualité sans augmenter les impôts, encore faut-il conforter le dynamisme des entreprises, créant ainsi de la richesse pouvant être utilisée pour le financement de toutes les compétences. La démarche de la communauté de communes a toujours été d'être un partenaire actif du tissu économique afin de favoriser la création d'emplois et de richesses. Certes le coût supporté depuis 2002 par la communauté de communes se chiffre en millions d'euros mais ces dépenses n'ont pas été engagées en vain puisque les recettes de la communauté de communes progressent chaque année.



ZONE D'ACTIVITÉ OU ARTISANALE : LE MAILLAGE DU TERRITOIRE

Avec une situation géographique privilégiée et en étant parfaitement desservie en termes de voies de communication, la CCRLCM possède des atouts indéniables.

Ainsi, progressivement, des zones d'activité ont été créées ou récupérées sur Lézignan-Corbières mais aussi Canet d'Aude, Ornaisons, Fabrezan.

Ainsi, la zone de Caumont 1 a été inaugurée en 2008.



CAUMONT II

La zone de Caumont 2 (17 hectares) mise en chantier dès 2018 a été livrée en 2020. Elle accueille déjà de nombreuses entreprises qui terminent leur implantation ou ont démarré leurs activités sur la zone (notamment Narbonne Accessoires).

CHANTIERS ET TRAVAUX DE VOIRIE

UN TERRITOIRE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION



Reprenant à son compte l'œuvre du SIVOME, la communauté de communes a poursuivi son engagement en faveur d'une mise à disposition des communes membres d'un service travaux qui a été mis à contribution sur de multiples chantiers au cours des 20 dernières années.

Travaux d'amélioration du cadre de vie des concitoyens de nos localités, réparation des dégâts de catastrophes naturelles, sécurisation de la circulation... le regroupement communautaire permet de mutualiser les moyens humains techniques et financiers pour intervenir à la demande des communes membres.



Durant toutes ces années, la communauté de communes a apporté son expertise et sa capacité de maîtrise d'oeuvre et d'ouvrage avec des compétences d'ingénierie et des services techniques regroupant divers corps de métiers afin de réaliser au mieux et au plus vite les travaux commandités par les communes en régie directe ou via des marchés publics.



LES VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les statuts de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois prévoient que toutes les voiries de desserte des équipements et ouvrages communautaires relèvent de sa responsabilité.



C'est ainsi que, notamment, les voiries desservant la cité scolaire, la gare routière et les divers établissements du site ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat étroit avec tous les intervenants de ce gigantesque projet (100 millions d'euros) : la région Occitanie et le Conseil départemental.

La réalisation des voiries sur le site du pôle éducatif était une priorité pour permettre les accès à un nouveau quartier. L'intercommunalité a été le maître d'ouvrage et a financé une partie des travaux à hauteur de 6 millions d'euros.

Une voie de liaison permettant de relier la RD611 au pôle éducatif a aussi été réalisée avec pour maître d'ouvrage le Conseil Départemental.



ZOOM SUR QUELQUES RÉALISATIONS RÉCENTES

Les services de la CCRLCM assurent aussi le suivi de la maîtrise d'ouvrage des gros chantiers tels que récemment :



LA REQUALIFICATION DES BÂTIMENTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE MOUTHOMET

(école, antenne administrative, antenne sociale, Pom's)



DÉFENSE ET PROMOTION DES SERVICES PUBLICS



Depuis 20 ans, l'aménagement du territoire est le fil d'Ariane de l'action au long cours de la CCRLCM. Cette communauté se développe tant sur le plan démographique que sur le plan économique. Elle compte à ce jour 34000 habitants.

De grands projets ont été concrétisés grâce à notre action en commun avec le département de l'Aude et la région Occitanie. Ces partenariats ont permis de structurer le territoire de services publics et de services sociaux performants (Sécurité Sociale, CAF, Pôle Emploi...) et notamment, dans les Hautes-Corbières grâce à l'implantation de Maisons France Service. La CCRLCM n'est pas qu'une intercommunalité de services... elle n'est pas la courroie de transmission

des services de l'État car elle se doit d'abord de défendre les intérêts des communes membres et des citoyens de ce territoire rural qui refusent que l'on trahisse leurs perspectives d'avenir. Or, force est de constater que les attaques contre les services publics dans les petites villes et les petites communes rurales se multiplient depuis trois décennies. C'est pour s'opposer à ces tendances lourdes que la communauté de communes s'est

toujours engagée dans la défense mais aussi dans et par l'action à promouvoir les services publics. Engagement en faveur du centre hospitalier de Lézignan-Corbières aux côtés des personnels et des usagers, engagement aux côtés de la Région et du Département pour le pôle éducatif, intervention forte contre les effets de la désertification médicale... à chaque fois, la communauté de communes s'est impliquée dans ce combat.



**Deux exemples emblématiques de cet axe fort des politiques publiques :
la construction des nouvelles casernes de gendarmerie et de pompiers.**

- ➔ L'inauguration de la caserne des pompiers a eu lieu en 2010, aboutissement de plusieurs années de travail avec le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) et le Conseil Départemental, une maîtrise d'ouvrage de la ville de Lézignan-Corbières et un terrain fourni gratuitement par la communauté de communes (valeur : 1 million d'euros). Cette caserne porte le nom de Pierre Tournier, ancien président de la communauté de communes.
- ➔ L'inauguration de la nouvelle caserne de gendarmerie s'est déroulée en 2011 en présence de Madame le préfet de l'Aude. Elle est éditée sur un terrain mis à disposition gratuitement par la collectivité.

LA CCRLCM ŒUVRE POUR L'ACTION SOCIALE !



La CCRLCM a placé l'action sociale au coeur de ses préoccupations, au travers de diverses mesures telles que le suivi et l'accompagnement des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Elle accorde également une grande importance au développement de la restauration collective, et ce via le SMCC.

Dès les origines dans les années 70, le syndicat à vocation multiple (SIVOME) a bâti ses fondations sur l'action sociale qui était et qui reste une priorité pour les élus de ce territoire, qui ont toujours placé la personne humaine au centre de toutes les préoccupations, notamment par l'accompagnement des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

En effet, lorsqu'une personne se trouve en situation de perte d'autonomie, de handicap ou de maladie, le maintien à domicile reste la première source de bien-être. Cette compétence, déjà bien structurée, a été reprise avec cœur et enthousiasme par la communauté de communes, il y a 20 ans, et reste à ce jour un axe fort de ses interventions sur le terrain via le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la communauté de communes.



AU PLUS PRÈS DES PERSONNES

Entretien du logement et du linge, confection des repas, aide individualisée dans les actes essentiels comme la toilette, l'habillage, la prise de repas ou de médicaments préalablement préparés par un professionnel de santé, aide à la vie sociale, aux déplacements extérieurs avec une adaptabilité des plannings et des interventions au plus près des besoins des bénéficiaires... telles sont les missions remplies quotidiennement par les aides à domicile missionnées par le CIAS, près de 150 personnes qui bénéficient de formations régulières afin d'offrir le meilleur accompagnement possible, dans le respect de la réglementation en vigueur, sur l'ensemble de nos 54 communes. Un métier pétri d'humanité, un métier qui a du cœur !



SERVICES PROPOSÉS

→ L'aide à domicile

L'intervenante à domicile apporte une aide à la personne, dans son cadre de vie habituel, pour faciliter l'accompagnement des tâches de la vie quotidienne, ainsi qu'une aide à l'entretien de la maison.

→ La téléassistance

Le CIAS a signé un partenariat avec Présence Verte pour un système de téléassistance qui relie le domicile à une centrale de surveillance 24 heures sur 24.

→ Le transport à la demande

Service mis en place par la communauté de communes avec la région Occitanie dans les communes non desservies par les lignes de transport régulières.

→ Le portage de repas à domicile pour les personnes âgées

Pour favoriser une vie agréable et le maintien à domicile des personnes âgées, le CIAS assure un service de portage de repas. Un service qui s'étend désormais aux crèches, centres de loisirs et 24 restaurants scolaires du territoire.

À noter que la CCRLCM gère, depuis 2009, une aire d'accueil des gens du voyage et remplit, de ce fait, ses obligations légales en la matière.

LA CCRLCM, C'EST AUSSI LE SMCC !

Le Syndicat Mixte de la Cuisine Centrale (SMCC) est un établissement public créé en 2005 entre la communauté de communes et la Chambre de Métiers et ce afin de mutualiser les coûts liés à la restauration collective.

Dès 2018, il est apparu indispensable de créer une nouvelle cuisine centrale. Le 1^{er} mars 2019, la première pierre était posée et l'inauguration est intervenue le 9 janvier 2020. Un chantier mené en un temps record qui permet de déployer la restauration collective sur l'ensemble des 54 communes de la Communauté de Communes.

Comme on peut le constater, l'aide sociale, l'aide à la personne, les services sociaux ont été et restent une priorité pour les élus communautaires.





Fête de l'Interco à Camplong le 28 juillet 2023

Un terroir, des Hommes, une montagne, une culture

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Spectacles, concerts, marché des producteurs,
visites guidées, siestes contées...

Marché des Producteurs dans le village dès 9h toute la journée,
place du village et entrée du village

9H Visite du vignoble avec les vignerons et balade contée dans l'Alaric
Rendez-vous place de la Fontaine

11H Ouverture de la fête en musique avec «Sal i pebre» et inauguration
Amphithéâtre

11H30 Apéro Vigneron
Place de la fontaine

15H Sieste contée Occitane par Alan Rouch
A l'ombre des pins, sortie du village
et Spectacle pour enfants «Fantaisie du comte d'Orfraie»
Place du village

16H30 À 18H Concert de Passo Cansou
Place de l'Eglise

18H Dégustation des vins de Camplong d'Aude en musique
avec Rambal et Sagan
Autour de la fontaine

20H Repas sur le terrain des fêtes - Cassoulet
Réservation auprès de la mairie (04 68 43 60 72) ou de la CCRLCM (04 68 27 03 35)

22H Concert avec les Goulamas'K

Ludule jeux et contes pour enfants toute la journée

ANIMATIONS ET SPECTACLES

L'ACCÈS À LA CULTURE PARTOUT ET POUR TOUS



Depuis 20 ans, la CCRLCM a développé une politique de développement culturel en mettant en place des moyens de diffusion et de sensibilisation importants. Elle soutient tous types d'organismes d'animations culturelles, tels que des médiathèques et des conservatoires, avec une volonté d'exigence qualitative.

Il y a 20 ans, déjà, existait sur Corbières et Minervois un grand nombre d'initiatives et d'associations qui œuvraient dans toutes les communes pour assurer des missions de diffusion et de sensibilisation dans le domaine culturel mais aussi dans le secteur de l'animation.

Les premiers statuts de la communauté de communes en 2003 prenaient en compte ces compétences puisqu'il était question de gérer les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire... la ligne de conduite était claire : offrir à tous, dans les meilleures conditions qui

soient, une politique de développement culturel en mettant en exergue l'exigence qualitative.

En même temps, la communauté a mis en place et soutenu un réseau important d'organismes d'animations culturelles mais aussi sportives.



LES SAISONS CULTURELLES DE L'ESPACE CULTUREL DES CORBIÈRES ET HORS LES MURS

D'entrée de jeu, la communauté a mis en place une politique visant à former, éveiller et ouvrir à la culture les citoyens. Cette politique de diffusion culturelle est aussi très volontariste en direction de la jeunesse. Les saisons culturelles successives prévoient donc plusieurs volets :

→ **Une programmation sur l'espace culturel des Corbières à Ferrals**, dans un lieu qui allie simplicité et convivialité. Plusieurs centaines d'abonnés sont référencés chaque année et le taux de remplissage est proche de 100%.

→ **Une programmation avec un volet jeune public**, un aspect déterminant de la politique culturelle communautaire qui décline des propositions au bénéfice des établissements scolaires.

Du conte aux marionnettes, maternelles et classes élémentaires découvrent ainsi chaque année de nombreuses formes d'expression artistique et les élèves des collèges et du lycée en bénéficient également.

→ **Une programmation hors les murs** : pour toucher tous les publics, il est primordial

de pratiquer une politique tarifaire attractive et de proposer des spectacles pluridisciplinaires de qualité **dans toutes les communes**.

C'est ainsi que la communauté développe un véritable maillage territorial par le service public de la culture, dans des lieux insolites et toujours très conviviaux. Cette volonté des élus se matérialise par des moyens spécifiques pour créer de véritables événements de qualité dans les communes qui les accueillent.



MUSIQUE À CŒUR : LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNAL

Depuis 2005, cet établissement reste le garant de la possibilité des apprentissages et des pratiques musicales accessibles au plus grand nombre du fait, notamment, de son organisation et d'une politique tarifaire attractive. Chaque année, c'est la rentrée en septembre pour les 230 élèves inscrits, enfants et adultes, dans un cadre convivial. Cours individuels, pratique

collective dans des locaux distincts, l'un boulevard Max Dormoy, l'autre square Marcelin Albert à Lézignan-Corbières, cours dispensés par 8 professeurs. Outre l'apprentissage des bases et l'éducation musicale par la formation musicale, l'enseignement du Conservatoire propose divers instruments et, bien évidemment, des cours de chant.

MUSIQUE DANS LES VILLAGES

Le conservatoire intercommunal est aussi un outil de diffusion musicale dont la programmation éclatée permet d'aller à la rencontre du public via des concerts et spectacles et le traditionnel concert de fin d'année.

LECTURE PUBLIQUE : 4 MÉDIATHÈQUES, UN SEUL RÉSEAU

C'est au début des années 2010 que fut envisagé le transfert par les communes de Lézignan-Corbières, Saint-André-de-Roquelongue, Boutenac et Fabrezan de leurs équipements de lecture publique. Il fut décidé de constituer un réseau avec les quatre équipements. L'objectif était de

permettre à tous les habitants des Corbières et Minervois d'accéder à une grande diversité d'œuvres littéraires et artistiques. Catalogue et fonds communs, carte de lecteur unique, circulation des documents dans le réseau, mobilité des personnels entre les quatre équipements... la MILCOM (Médiathèque Intercommunale de la région Lézignanaise Corbières-Minervois) constitue un véritable lieu de lecture publique.



Comme on peut le constater, la médiathèque intercommunale propose des livres mais pas que cela.



Chantier de la médiathèque de Lézignan-Corbières en mai 2014.



INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES LE 24 SEPTEMBRE 2016

Cet équipement est l'aboutissement d'un projet lancé en 2011 par la communauté de communes représentant un investissement total de 5,6 millions d'euros. C'est une réalisation emblématique avec une superficie de 1200 m² en rez-de-chaussée qui a été conçue comme un lieu culturel et d'étude mais aussi comme vecteur de lien social.

À l'occasion de cette inauguration, un hommage à René Depestre, grand poète et écrivain de stature universelle, a été rendu. Équipement conçu comme un véritable tiers lieu où les savoirs et savoir-faire se croisent et dialoguent. Notons également le principe de gratuité de l'inscription pour tous adopté en septembre 2021 par les élus de la CCRLCM conformément aux préconisations de l'UNESCO pour permettre un meilleur accès aux savoirs.



Inauguration de la MILCOM en présence des élus du territoire, de René Depestre, écrivain, et de Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie.



Médiathèque de St André de Roquelongue rénovée.

SPORTS ET ANIMATIONS CONFORTER LA VIE SOCIALE DANS NOS COMMUNES



De l'organisation de manifestations festives au financement d'infrastructures sportives et éducatives, la CCRLCM introduit au sein de ses communes des vecteurs de sociabilité participant au développement culturel du territoire.

Dans ce domaine essentiel, la communauté n'a pas ménagé ses efforts pour répondre aux attentes des résidents et des touristes.

Ainsi, chaque année, la CCRLCM est partenaire de plusieurs manifestations qui poursuivent les objectifs de promotion des producteurs locaux et de mise en exergue du patrimoine local.

C'est ainsi que la CCRLCM soutient "Corbières en fête", une initiative de l'AOC Corbières, l'incontournable Prom'Aude, à Pentecôte, chaque année, sans oublier "Truffe en fête" à Talairan. Elle organise la fête de l'interco à Bouisse en 2022 et à Camplong d'Aude le 28 juillet 2023. Mêler ainsi économie, savoir-faire, culture, identité et convivialité, c'est là l'équation qui caractérise ces

manifestations valorisant les activités paysannes sur notre territoire telles que, par le passé, "Terroir en fête" à Cascastel ou Quintillan, ou "Canal en fête" à Homps.

Tous ces événements festifs, intégrés dans le cœur des habitants de notre communauté, constituent des temps forts de l'interco et rythment, chaque année, les saisons.



Le sport également est un magnifique vecteur de formation et de sociabilité. Le bénévolat des animateurs de toutes ces associations qui, semaine après semaine, organisent des challenges, des tournois, des compétitions ou plus prosaïquement des entraînements qui rassemblent des centaines et des milliers d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes appelle un appui fort de la collectivité. Ce bénévolat aujourd'hui en souffrance mérite bien

d'être conforté, renforcé, affermi par l'intermédiaire du contrat de confiance permettant à l'intercommunalité de nouer un partenariat étroit avec les associations.

Subventions, prise en charge de déplacements pour les manifestations, reconnaissance des lauréats, chaque année la communauté de communes déploie une implication multiforme sur cette compétence.

Les infrastructures ne sont pas en reste. La CCRLCM a participé au financement de la Halle aux sports Louis Tournier avec le Conseil Départemental (800 000 € et 2,7 millions d'euros respectivement), équipement à la disposition des élèves du collège Anglade mais également des associations sportives de la communauté qui profitent de ce bel outil de 1200 mètres carrés, hors temps scolaire.



Ce gymnase, propriété de la communauté de communes, d'un coût de 3,5 millions d'euros, permet aux élèves du collège de s'adonner à tous les sports en salle et bien évidemment, hors temps scolaire, aux associations sportives de bénéficier de ces magnifiques infrastructures.

PRENEZ LE TEMPS EN CORBIÈRES ET MINERVOIS



Les Corbières et le Minervois sont des massifs d'une beauté à couper le souffle. Depuis 40 ans le pays d'accueil du Lézignanais et du Canal du Midi, devenu depuis lors le Pays Touristique Corbières Minervois anime le développement de l'accueil touristique avec un conseil d'administration composé d'élus, de socioprofessionnels et de responsables du monde associatif.

© Céline Deschamps

ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE : PROMOUVOIR LES CORBIÈRES ET LE MINERVOIS

C'est le Pays Touristique Corbières Minervois (PTCM) qui, depuis 2014 (date à laquelle la CCRLCM a inscrit cette compétence dans ses statuts) est le bras armé de cette politique publique - la promotion de notre territoire - en travaillant main dans la main avec les hébergeurs, les restaurateurs...

Chaque année, le guide "de Corbières en Minervois" permet de promouvoir la destination mais aussi le déploiement de nouveaux labels comme "Vignobles et découvertes" et "Accueil vélo", une étape cruciale pour le développement du cyclotourisme qui bénéficiera des aménagements au bord du canal du midi : le vélo route Canal des Deux Mers entre Argens Minervois et Argeliers. Mentionnons aussi les 14 circuits VTT créés par le chantier d'insertion du PTCM.



Des chemins de halage du canal du midi aux forêts domaniales des Hautes-Corbières, les sentiers de randonnées pédestres sont un atout phare de notre destination. Il faut donc veiller à leur entretien régulier, tâche dévolue au PTCM via son chantier d'insertion.

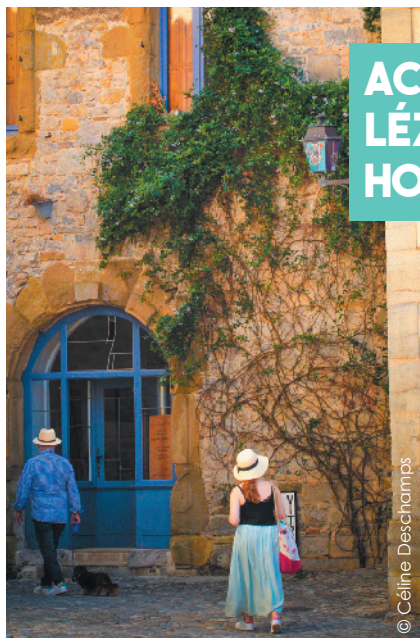
ACCUEIL DES TOURISTES : LÉZIGNAN, LAGRASSE, HOMPS

Attirant par leurs multiples attraits, Corbières et Minervois drainent chaque année un grand nombre de visiteurs. Sur le territoire communautaire, trois bureaux les accueillent tout au long de l'année, à Lézignan-Corbières et Lagrasse, où ils sont gérés par la CCRLCM via le PTCM, et à Homps, placé sous la responsabilité du SMAJ, le Syndicat Mixte d'Aménagement de Jouarres.

Le SMAJ est une compétence communautaire assumée via ce syndicat en association avec deux autres communautés d'agglomération et de communes, Carcassonne Agglo et la Communauté de Communes du Minervois au Caroux (Olonzac - St Pons) et ce depuis une dizaine d'années, un bel exemple de réussite dans le tourisme fluvial.



© Cécile Deschamps - PTCM



© Céline Deschamps



Inauguration de la déchèterie de Laroque de Fa.

ÉCO-ENVIRONNEMENT

UNE STRATÉGIE À LONG TERME



Depuis plusieurs dizaines d'années, avec le SIVOME puis en 2003 avec la communauté de communes, la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilées est une compétence communautaire exercée en régie, grâce à un service doté des moyens les plus performants.



L'efficacité de ce service est une préoccupation constante des élus communautaires et l'optimisation de la collecte et du traitement des ordures ménagères ainsi que de la promotion du tri sélectif font partie des objectifs de la collectivité.

Le rendement des moyens engagés requiert une participation active de tous les citoyens. C'est la raison pour laquelle de nombreuses actions de sensibilisation sont mises en œuvre par la communauté pour promouvoir le vrai cercle vertueux : l'art de bien se débarrasser de ses déchets.

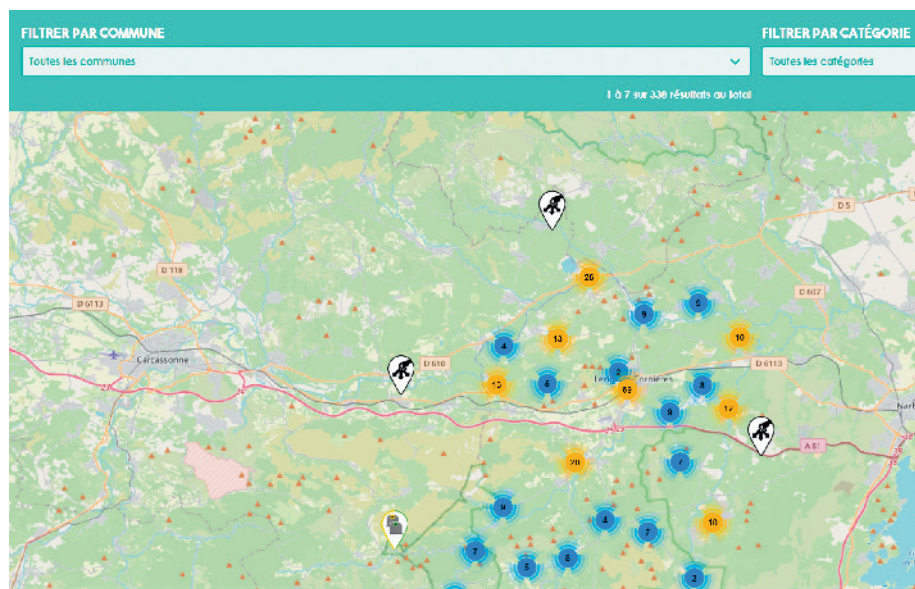
- ambassadeurs du tri,
- mise à disposition de composteurs,
- collecte des cartons
- points d'apport pour le tri sélectif,
- carte interactive.

La première déchèterie a été inaugurée il y a 28 ans à Lézignan et progressivement, trois autres déchèteries ont été mises à la disposition des résidents des Corbières et du Minervois, à Saint-Pierre-des-Champs, Saint-Laurent de la Cabrerisse et en 2016

à Laroque de Fa. Afin d'améliorer et de développer ce service, l'intercommunalité a adopté un schéma de création et de requalification des déchèteries qui renforcera le maillage du territoire et optimisera le service public de la collecte, du traitement et du recyclage des déchets grâce à la création de 4 déchèteries supplémentaires.

En 2011, pour faciliter le processus de collecte des ordures ménagères, un centre de transfert a été implanté par le syndicat départemental sur un terrain mis à disposition par la communauté de communes à Lézignan-Corbières. Il permet de stocker les déchets avant l'acheminement vers le site d'enfouissement et donc de limiter les trajets.

Enfin, en 2014, le service public d'assainissement non collectif a été créé avec pour mission de contrôler des installations d'assainissement non collectives neuves ou existantes dans le but de prévenir tout risque sanitaire ou impact environnemental.



Carte interactive de géolocalisation des points de collecte disponible sur cclcm.fr et www.cclcm.fr/territoire/carte-interactive



SCOT & PCAET : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE



La CCRLCM a très tôt structuré sa compétence «aménagement du territoire» par le biais de documents directifs. Dès 2012, un premier SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) était adopté, avec également une zone de développement éolien et un schéma de développement photovoltaïque rendus malheureusement inopérants par la loi.

Initiés en décembre 2019, la mise en révision du Schéma de Cohérence Territoriale et l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) suivent le calendrier prévu qui mènera à leur adoption en 2024.

Le SCOT a vocation à définir les grandes orientations d'aménagement pour le territoire de la communauté de communes pour les 20 années à venir. Ce nouveau SCOT, évolution

de celui lancé en 2003 et approuvé en 2012, est devenu indispensable suite à l'extension de la communauté de 20 à 54 communes, ainsi que pour se mettre en conformité avec les nouvelles exigences législatives impliquant des objectifs de développement durable.

Dans le même temps, la communauté de communes a également prescrit l'élaboration du PCAET, Plan Climat Air

Énergie Territorial, qui a pour but de définir les actions pour tenter d'atténuer le changement climatique, développer les énergies renouvelables, maîtriser la consommation d'énergie, traiter la qualité de l'air. Les deux démarches SCOT/PCAET, très imbriquées, s'articulent donc étroitement et permettent de décliner les objectifs du projet territorial en matière d'aménagement de territoire.

ÉNERGIE RENOUVELABLE : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "DANS LE VENT" !

Dès 2002, au cœur du territoire de la communauté, des mâts éoliens ont été implantés sur Escales, Conilhac Corbières, Luc-sur-Orbieu, puis Canet d'Aude, Cruscades et Ornaisons en tenant compte de différents paramètres tels que le gisement de vent, les enjeux paysagers, les possibilités de raccordement, les avis des différents partenaires et surtout en respectant la volonté des habitants des communes. Une attention particulière a été portée au respect des habitats naturels de la faune et de la flore.

En plus de produire une énergie renouvelable et propre, les éoliennes génèrent des ressources non négligeables tant pour les communes que pour la communauté (taxe foncière, CFE, IFER).

La production d'énergie photovoltaïque est également un moyen de produire une énergie décarbonée. Des parcs sont d'ores et déjà présents dans les communes de Talairan, Thézan des Corbières, Mouthoumet et de gros projets sont en cours d'instruction.

37



Mâts éoliens

Production

85
MWh



Équivalent
consommation
110 000



habitants



TRÈS HAUT DÉBIT

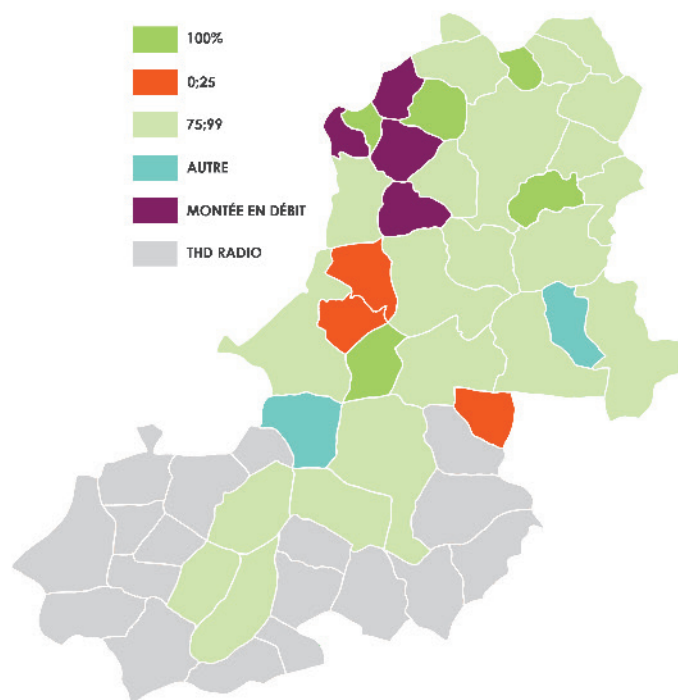
LA COMMUNAUTÉ SE CONNECTE

L'aménagement du territoire, c'est aussi l'aménagement numérique. Les trois technologies déployées sur les communes sont la fibre optique (FTTH), les montées en débit (solution intermédiaire entre le réseau cuivre et la fibre) et le très haut débit par ondes radio.

Les travaux de déploiement sont en cours depuis 2016 et doivent s'échelonner jusqu'en 2026. Cet ambitieux chantier qui doit permettre d'améliorer considérablement les connexions internet

a été confié au SYADEN (SYndicat Audois D'ENergies) qui aura investi plus de 33M€ sur les 54 communes, avec une participation financière de la communauté de communes de plus de 5M€.

Un territoire mieux connecté, en milieu rural, devient un bassin de vie où l'on peut envisager de développer le télétravail ainsi que les services numériques de l'administration, de l'éducation ou de la santé.



GEMAPI

LA PRÉVENTION DES RISQUES

26 morts, des milliers de sinistrés, 23 ponts détruits et emportés, des dizaines de routes ravagées et impraticables, des bâtiments publics détruits, écoles, casernes de gendarmerie, de pompiers... l'Aude a payé un lourd tribut aux inondations du 12 et 13 novembre 1999 qui restent encore parmi les plus catastrophiques de l'histoire récente. Conscients de leurs responsabilités, les élus départementaux, sous la houlette de Marcel Rainaud, président du conseil général, ont maillé l'intégralité du département de syndicats, en charge de lutter, par des travaux appropriés, contre les inondations : le syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières était né. Il regroupait tous les syndicats de bassin versant Audois et, sur notre territoire, le syndicat de l'Orbieu est celui de la Journe et du Lirou.

Au 1^{er} janvier 2018, ces deux syndicats ont été regroupés de par la loi GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et la communauté de communes a transféré, dans le même temps la gestion opérationnelle de cette compétence à de nouveaux établissements : les EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau).

Depuis 1999, plusieurs dizaines de milliers d'euros ont été engagés, d'une part dans les travaux de reconstruction, d'autre part dans les travaux de prévention. Des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) ont été mis en place, partout où cela s'avérait nécessaire. Depuis lors, des travaux d'optimisation des réseaux hydrauliques sont programmés chaque année avec également les indispensables travaux de nettoyage des lits et abords des rivières et ruisseaux. Dans ce domaine d'action publique, c'est la persévérance dans les travaux d'aménagement et d'entretien qui, avec la gestion de l'alerte, permettront de ne pas subir à nouveau de tels désastres.

Sur le territoire de la communauté, les élus communautaires la représentent donc sur les syndicats suivants :

- ➔ Syndicat du Bassin Orbieu Jourres (à titre principal)
- ➔ Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude
- ➔ Syndicat mixte Aude centre
- ➔ Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique Berre et Rieu
- ➔ Syndicat bassin de l'Agly



UN MAILLAGE SANITAIRE AU BÉNÉFICE DES PATIENTS



Depuis des années, la CCRLCM fait face à une situation de délitement du service public de la santé. Pour pallier ce manque, la communauté de communes prend en main depuis 20 ans avec détermination ce domaine et a ainsi instauré diverses solutions en s'appuyant sur l'importance d'allier le social et le médical.

La qualité et l'efficacité du service public sont un choix de société fondamental. Depuis 20 ans, la détermination pour le maintien et le développement de tous les services publics (enseignement avec le dossier création du lycée, SNCF, poste, perception, EDF...) a toujours été un axe majeur d'intérêt politique pour la population de la communauté de communes qui a toujours considéré, à bon escient, qu'il s'agit là de l'avenir de nos grands équilibres sociétaux et du choix d'une société plus solidaire, plus harmonieuse.

Au cours de toutes ces années, avec persévérance, avec conviction, la population de la CCRLCM et ses élus se sont engagés avec les syndicats et des acteurs locaux de la santé pour assurer l'indispensable maillage sanitaire au bénéfice des patients du pays lézignanais. Déjà en l'an 2000, les collectivités locales avaient pris la décision d'assumer financièrement l'intégralité des travaux de réhabilitation du service Accueil des Urgences et du bloc opératoire du centre hospitalier de Lézignan-Corbières, en lieu et place de l'État

qui déjà, voulait fermer ces services... ce qui fut fait en 2008... au mépris du contrat d'objectifs et de moyens signé 8 ans plus tôt.

C'est ainsi que la compétence "lutte contre la désertification médicale" a été inscrite dans les statuts de la communauté de communes. Car les élus avaient et ont à cœur de réagir face à la situation d'abandon du service public de la santé que nous déplorons depuis des années.

Une réflexion d'ensemble a été conduite sur l'avenir à court et moyen terme de l'offre des services de soins sur tout le territoire de la communauté de communes et un plan d'action a été mis en place.

- ➔ Aide à l'implantation d'un centre d'imagerie médicale équipé d'un scanner, radio échographie
- ➔ Aide à l'installation d'un centre médico-psychologique sur Lézignan-Corbières, grâce à l'action exemplaire de l'USSAP qui gère également la clinique des Oliviers et la maison d'accueil spécialisée.

Mais, après la fermeture autoritaire du service d'accueil des urgences du centre hospitalier de Lézignan-Corbières, en 2008 et le désengagement de l'État, il a fallu imaginer des solutions opérationnelles pour l'accueil des petites pathologies après la fermeture des cabinets des médecins libéraux. C'est ainsi que grâce à un partenariat étroit entre l'association APSA (Association pour la Permanence des Soins de l'Aude), regroupant des médecins généralistes, et la communauté de communes, la maison médicale de garde a été créée dans l'enceinte même du centre hospitalier. L'investissement de la communauté de communes a été de 150 000 € et ce service fonctionne depuis 2009, 365 jours sur 365 avec les horaires suivants : tous les jours de 20h à 24h, les samedis de midi à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit.

Ce service a permis et permet de combler un vide dans la prise en charge des pathologies diverses, chaque soir. Cette permanence de soins est un véritable atout pour la population de notre communauté.



Dès 2013, le constat était fait : le départ à la retraite de plusieurs praticiens libéraux, spécialistes et généralistes, ne serait pas compensé par un programme d'installation organisé par l'État à qui incombe pourtant cette responsabilité.

Il a donc fallu, là aussi, réagir et concevoir des solutions efficaces afin de contrebalancer l'isolement de certains villages et répondre aux besoins de la population en matière d'accès aux soins.

La communauté de communes a donc investi dans la création de la Maison de santé pluridisciplinaire intercommunale de Saint-Laurent de la Cabrerisse, accessible à tous.



Inauguration de la maison de santé intercommunale de St Laurent.

Y exercent des professionnels libéraux :

- plusieurs médecins
- deux kinésithérapeutes
- trois infirmières
- une orthophoniste
- un ostéopathe
- deux podologues
- une diététicienne

ainsi que le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) et le centre de santé intercommunal avec un médecin et une secrétaire présents tous les jours du lundi au vendredi pour garantir aux patients la continuité de l'offre médicale. Deux antennes du centre de santé intercommunal fonctionnent également sur Fabrezan et Ferrals-les-Corbières.

L'ÉPISODE COVID OU LA NÉCESSAIRE LIAISON ENTRE SANITAIRE ET SOCIAL

Durant l'épidémie COVID 19, afin de ne laisser personne dans une situation d'isolement préjudiciable, un service d'aide à la population a été activé avec un centre de consultation dédié salle Pelloutier mais aussi, avec le CIAS, la continuité des services d'aide à la personne (fabrication et portage des repas, tournée des auxiliaires de vie). Grâce à un partenariat étroit avec les entreprises locales (Tort, Elidis, Chimie Distribution Audoise) fournissant tous les équipements et matériels nécessaires à l'hygiène et à la prévention de la propagation du virus, la protection des salariés a été assurée.

Face aux carences constatées dans l'approvisionnement par l'État en masques répondant aux normes AFNOR, la communauté de communes a commandé aux sociétés locales Espuna et FP Concept plusieurs dizaines de milliers de masques lavables et réutilisables qui ont été distribués à tous les habitants dans les 54 communes avant le déconfinement ainsi qu'au personnel du centre hospitalier.

Enfin, les campagnes de vaccination ont également été organisées par la communauté de communes dans diverses communes, Mouthoumet, Canet, Argens, Saint-Laurent... durant les week-ends et jours fériés pour en maximiser l'efficacité (18 journées en tout).

Les élus de la CCRLCM, sous la houlette de ses présidents successifs et de l'ensemble de ses maires et des conseillers communautaires ont assumé cette compétence, non par choix, mais bien par nécessité. Nécessité face aux attaques subies par le service public de la santé, nécessité face à la désertification médicale. Ils ont agi, avec foi et force, non pour susciter une compétence et ainsi accroître le périmètre de l'action communautaire, non en se complaisant en lamentations ni en se lançant dans des imprécations ou incantations, mais en mettant en oeuvre des services au public, au plus près des attentes de leurs concitoyens.

Après 20 ans d'engagement, cet effort se poursuit.



Opération de vaccination durant la crise COVID.



Contact Centre de santé intercommunal :

Téléphone : 04 68 44 08 38

Mail : centredesanteintercommunal@gmail.com

AU SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE ÉCHANGE & ACCUEIL



Pour servir et soutenir les plus jeunes mais aussi les familles, la CCRLCM tient à être présente, et ce au travers de différents partenariats, sur tous les aspects qui touchent ce secteur, que ce soit au travers des structures d'accueil scolaires et extra scolaires, mais aussi sur les lieux d'échange.

QUALITÉ DE L'ACCUEIL DANS LE RÉSEAU

Cette compétence n'était pas inscrite dans les premiers statuts de la communauté de communes. Ce n'est qu'en 2013 qu'elle fait son apparition sous l'intitulé suivant : "organisation sur l'ensemble du territoire communautaire des centres

de loisirs, des crèches publiques ou privées, participation aux transports, relais d'assistantes maternelles et actions en faveur de la jeunesse". C'est également à cette date que la communauté de communes a repris la responsabilité de la gestion de l'école intercommunale du massif de Mouthoumet qui regroupe (avec transport) les enfants (64 à ce jour) des 17 communes de l'ancienne communauté de Mouthoumet.

Depuis lors, la CCRLCM, en partenariat avec la CAF et la PMI (Protection Maternelle et Infantile) propose un projet global, en fonction des nouvelles exigences sociales des familles. Ce contrat permet de définir le cadre d'intervention et les moyens alloués par les parties prenantes au développement de ses services à la population sur une intercommunalité en croissance démographique.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

En gestion directe ou grâce à des partenariats, la communauté de communes se mobilise en faveur des enfants de moins de 3 ans. Les premières crèches ont été créées dans les années 1980 à 1990.






ZOOM

sur les structures d'accueil et les lieux d'échange disponibles sur l'ensemble du territoire communautaire.



À ce jour, trois crèches communautaires et trois crèches associatives sont implantées ainsi qu'un Relais Petite Enfance (RPE), structure d'écoute, d'information et de conseils qui met à disposition des parents la liste des assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental de l'Aude et informe sur les démarches liées à l'embauche, sur les déductions fiscales...



Accueils 0-3 ans
(crèche - halte garderie)

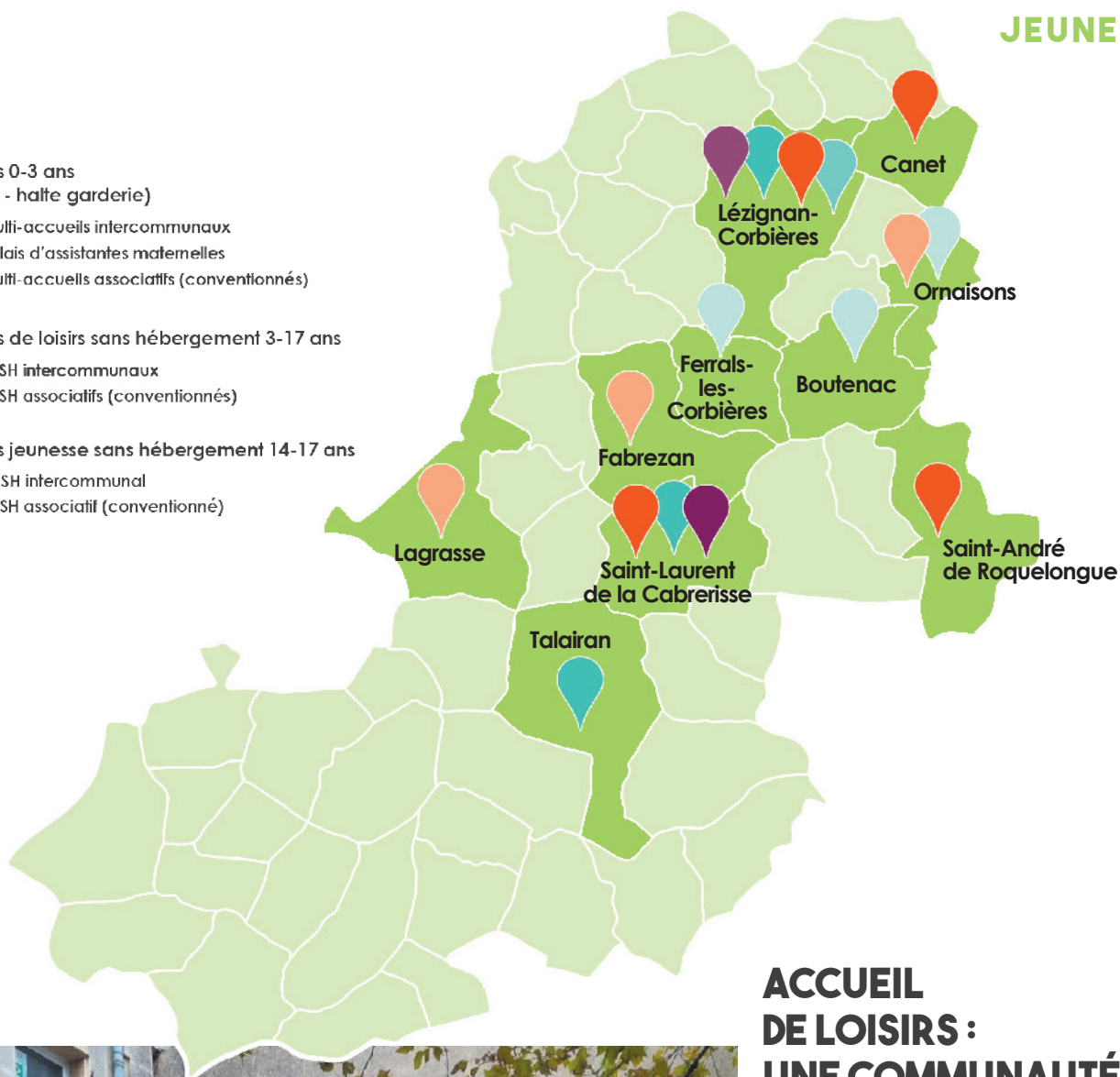
-  Multi-accueils intercommunaux
-  Relais d'assistantes maternelles
-  Multi-accueils associatifs (conventionnés)

Accueils de loisirs sans hébergement 3-17 ans

-  ALSH intercommunaux
-  ALSH associatifs (conventionnés)

Accueils jeunesse sans hébergement 14-17 ans

-  AJSH intercommunal
-  AJSH associatif (conventionné)



ACCUEIL DE LOISIRS : UNE COMMUNAUTÉ BIEN DOTÉE

En plus des crèches et du relais petite enfance, l'intercommunalité prend en charge l'organisation des centres de loisirs, soit en gestion directe, soit par le biais de conventions avec les structures associatives.

Les enfants et adolescents de ces centres de loisirs bénéficient aussi de journées de regroupement inter-centres dans des endroits variés ainsi que de spectacles à l'espace culturel des Corbières.





LE PÔLE ÉDUCATIF LE CHANTIER DU SIÈCLE



Rendre au Lézignanais le lycée était un objectif structurant des élus de ce territoire depuis plus de trente ans. Il fallait que ce projet fondamental pour la jeunesse et les familles reste un axe fort de la politique communautaire d'aménagement harmonieux du territoire. Cette ambition a associé durant toutes ces années 66 communes, l'association "Ensemble pour un lycée", le pays Corbières Minervois, le Conseil Général de l'Aude et la région Languedoc Roussillon... unis dans ce combat de longue haleine.

HISTORIQUE :

- 1969** Décision par l'Éducation nationale de la fermeture du lycée de Lézignan-Corbières et premières protestations des conseils municipaux
- 1990** Pierre Tournier remet le dossier de projet de lycée à Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale
- 1994** Délibération de 66 communes sollicitant la création d'un lycée polyvalent
- 2003** Création avec les communes, le pays Corbières-Minervois et le département de l'Aude, de l'association pour un lycée en Corbières Minervois (date à laquelle la communauté de communes est aussi constituée)
- 2004** Délibération du conseil régional sous la présidence de Georges Frêche et annonce de la création d'un lycée à Lézignan-Corbières avec, dans le même temps, l'annonce par Marcel Rainaud, président du conseil général, de la nécessité de la construction d'un collège supplémentaire sur le même site ainsi que de forts investissements également de la région sur les centres de formation des apprentis (le CFAI et le CEFOBAT)
- 2009** Accords des services de l'Éducation nationale pour la création du pôle éducatif
- 2014** Début des chantiers
- 2016** Inauguration



L'annonce par Georges Frêche en 2004 de la création du lycée Ernest Ferroul.

LE PÔLE ÉDUCATIF EN CHIFFRES :

LE LYCÉE ERNEST FERROUL :

1400 élèves, 55 millions d'euros (conseil régional/
région Occitanie)

LE COLLÈGE ROSA PARKS :

560 élèves, 16 millions d'euros (conseil départemental)

LA MAISON DE L'ENFANT :

Capacité 25 places, 2 millions d'euros
(pupilles de l'enseignement public)

VOIRIE ET PARVIS DESSERVANT LES ÉQUIPEMENTS :

8 millions d'euros (Communauté de Communes
Région Lézignanaise Corbières Minervois)

GARE ROUTIÈRE :

1,5 million d'euros (conseil départemental)

GYMNASE DU LYCÉE :

3,5 millions d'euros (communauté de communes
et région Occitanie)

LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ L'AMANDIER :

4 millions d'euros assumés par l'association gestionnaire

REQUALIFICATION DU PÔLE "MÉTIER DE BOUCHE" DU CFAI :

4,5 millions d'euros (chambre de métiers et région)

REQUALIFICATION DU CFA DU BTP (BTP.CFA OCCITANIE) :

6,4 millions d'euros (CCCABTP et région Occitanie)

CONSTRUCTION D'UN INTERNAT POUR LES BESOINS DE DEUX CENTRES DE FORMATION :

200 places, 7,5 millions d'euros (chambre de métiers) ;
il est à noter que ce bâtiment a été dénommé "Michel
Maïque", ancien président de la CCRLCM



Inauguration du lycée Ernest Ferroul.



Inauguration du collège Rosa Parks.

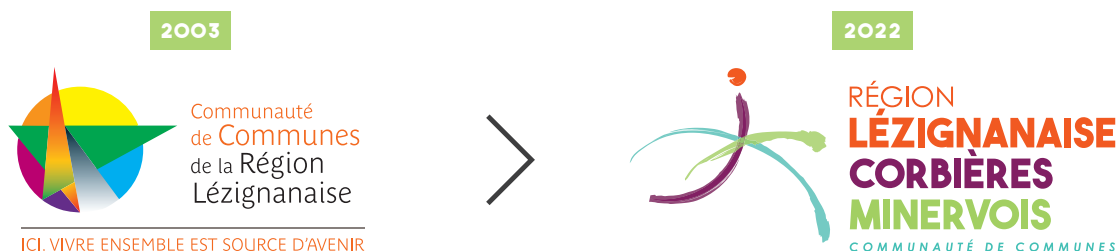
Plus de 100 millions d'euros investis sur la communauté
de communes, 3500 élèves accueillis, 400 emplois
créés... objectif atteint pour le développement
harmonieux de notre communauté de communes.



IDENTITÉ DU TERRITOIRE

UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

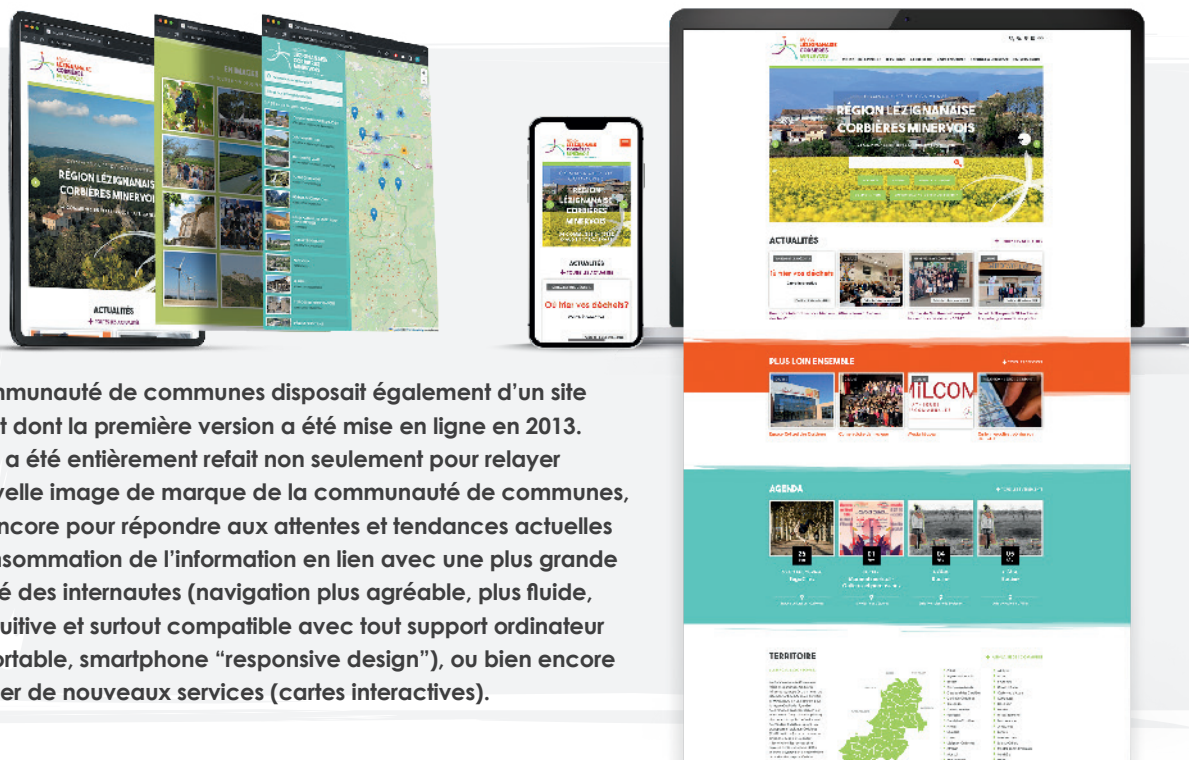
L'intercommunalité a récemment changé d'identité visuelle pour marquer un renouveau avec la volonté d'évoluer, mais également de se singulariser des intercommunalités voisines et ainsi véhiculer une image d'attractivité et de dynamisme. Le projet était également de mettre en exergue le nouveau pacte de gouvernance institué en 2020. Un travail de plusieurs mois (entre 2021 et 2022) qui a été approuvé par tous les élus et qui a permis le développement d'un nouveau logo, une nouvelle charte graphique, ainsi qu'un nouveau site Internet.



Ce logo choisi parmi les 30 modèles proposés par l'agence partenaire a pour objectif d'illustrer le dynamisme de l'institution de manière singulière et unique en capitalisant sur son ADN : un fort patrimoine culturel, un territoire dense et varié, une architecture identitaire, une culture, une histoire... La région Lézignanaise Corbières et Minervois est une région vivante, au sens propre comme au figuré. Reposant sur le concept de la "personnification dynamique", ce logo a été retravaillé par les élus et services avant le choix définitif.

Il est chargé de sens puisqu'il évoque les principales caractéristiques du territoire. En effet, les couleurs retenues ont une signification particulière. Le trait bleu symbolise les fils d'eau qui irriguent la communauté de communes, l'Orbieu, l'Aude, le Canal du Midi, le trait violet la culture vigneronne, et le trait vert les paysages, les pâturages, les vignes et la ruralité. Le point quant à lui rappelle l'ensoleillement ainsi que la couleur chaude des sols de nos terroirs. L'ensemble retranscrit le dynamisme de la Communauté de Communes.

Au final, il s'agit d'un logo qui fait appel à la créativité de chacun : on peut y voir un personnage qui évolue de commune en commune, ou un symbole de croisement de canaux de communication, ou encore tout autre chose selon l'imagination de chacun... L'ancienne signature « Vivre ensemble est source d'avenir » a laissé sa place à une formulation très identitaire : « 54 communes en Terre d'Aude Pays Cathare », ou « 54 communes en Terre d'Aude, Corbières et Minervois ».



La communauté de communes disposait également d'un site Internet dont la première version a été mise en ligne en 2013. Ce site a été entièrement refait non seulement pour relayer la nouvelle image de marque de la communauté de communes, mais encore pour répondre aux attentes et tendances actuelles de consommation de l'information en lien avec une plus grande mobilité des internautes (navigation plus agréable, plus fluide, plus intuitive et surtout compatible avec tout support ordinateur fixe, portable, smartphone "responsive design"), ou bien encore proposer de nouveaux services (cartes interactives).



CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

1^{ER} JUILLET

En attendant Bojangles
Albières

7 JUILLET

Un triomphe
Luc sur Orbieu

8 JUILLET

Un triomphe
Davejean

22 JUILLET

En attendant Bojangles
Laroque de Fa

23 JUILLET

Tous en scène 2
Homps

26 JUILLET

En corps
Massac

29 JUILLET

Maison de retraite
St Pierre des Champs

5 AOÛT

Maison de retraite
Roquecourbe

15 AOÛT

Josep
Palairac

18 AOÛT

Compagnons
Ornaisons

23 AOÛT

Maison de retraite
Ribaute

CINÉMA AUX PIEDS
DES CHÂTEAUX
DU PAYS CATHARE

24 JUILLET

Chevalier
Château d'Aguilar

11 AOÛT

L'école du bout du monde
Château de Lastours

14 AOÛT

Cœur de Dragon
Château de Peyrepertuse

16 AOÛT

Des pétales aux pixels
Château de Termes

19 AOÛT

Fragile
Château de Villeroque Termenès

SPECTACLES

29 JUILLET

Bruno Perren Trio
Un soir avec Aragon et Brassens
Montbrun des Corbières

30 JUILLET

Hommage à Jean Ferrat
Argens Minervois

10 AOÛT

Santandrea Creole Jazz
en Quartet
Mouthoumet

12 AOÛT

Bruno Perren Quintet
Talaïran

Duo presque classique
Église de St Martin des Puits

Pierre Mazaury et Cathy Fernandez
Jonquières

14 AOÛT

Pierre Mazaury et Cathy Fernandez
Bouisse

DIVERS

18 JUIN

De ferme en ferme
Val de Dagne - Lagrasse

24 & 25 JUIN

Festival de la Cabrerisse
St Laurent de la Cabrerisse

25 JUIN

Tour des Corbières
Départ de Talaïran (Vélo)

1^{ER} & 8 JUILLET

Patrimoine et culture
Lézignan et Ferrals

DU 7 AU 12 JUILLET

En blanc et noir
Lagrasse

8 & 9 JUILLET

L'Art Caché
Albas

19 JUILLET

Festival Convivencia
Homps

21 & 22 JUILLET

Ornai'song - Festival de rock
Ornaisons

21, 22 & 23 JUILLET

Art'kisonn
Lagrasse

DU 25 AU 30 JUILLET

Festival d'Albières de Musique
du Monde (FAMM)
Albières

1^{ER} & 2 SEPTEMBRE

Sonmiré
Fabrezan

2 SEPTEMBRE

Foire agricole de Mouthoumet
Mouthoumet

DU 6 AU 8 OCTOBRE

Festival de théâtre amateur
de Canet
Canet d'Aude

14 OCTOBRE

Festival de marionnettes d'Argens
Argens-Minervois

5 & 12 JUILLET

Festival « Orgues en Corbières »
Fabrezan

2 AOÛT & 29 OCTOBRE

Festival « Orgues en Corbières »
Lagrasse

25 & 26 NOVEMBRE

Festival de théâtre amateur
de Montsérét
Montsérét

54 COMMUNES EN TERRE D'AUDE, CORBIÈRES ET MINERVOIS

*Albas Albières Argens-Minervois Auriac Bouisse Boutenac Camplong d'Aude
Canet d'Aude Cascastel-des-Corbières Castelnau-d'Aude Conilhac-Corbières
Coustouge Cruscades Davejean Dernacueillette Escales Fabrezan Félines-Termenès
Ferrals-les-Corbières Fontcouverte Homps Jonquières Lagrasse Lairière Lanet Laroque-de-Fa
Lézignan-Corbières Luc-sur-Orbieu Massac Montbrun-des-Corbières Montjoï Montséret
Mouthoumet Moux Ornaisons Palairac Paraza Quintillan Ribaute Roquecourbe-Minervois
Roubia Saint-André-de-Roquelongue Saint-Couat d'Aude Saint-Laurent de la Cabrerisse
Saint-Martin des Puits Saint-Pierre des Champs Salza Talairan Termes Thézan-des-Corbières
Tournissan Tourouzelle Vigneville Villerouge-Termenès*

